FLASH INFO

Les contrôleurs ont choisi !

SNCTA Marseille-Provence

Du 25 avril au 29 avril, le SNCTA a organisé une consultation sur le TDS de cet été. Nous tenons à remercier l'ensemble des contrôleurs pour la très forte participation : **94,87 % !**

Voici les résultats :

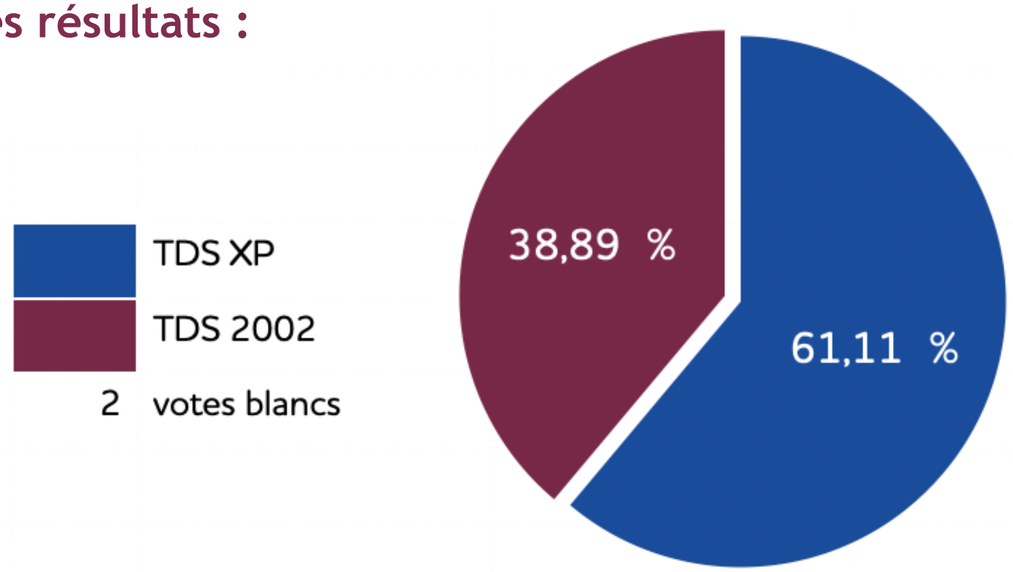

Le SNCTA portera la voix des contrôleurs en soutenant le TDS XP lors du CT de la semaine prochaine. Nous conseillons aux équipes et aux détachés / assistants de sub de commencer à s'organiser en prévision afin d'assurer une mise en place fluide. Les premiers J0 seraient le 28 mai et le premier RD pourrait être déclenché le 29 mai (dans un mois).

AGRUME
51 Rue des Docks
69009 Lyon
France
contact@agrume.fr

PV DE CONSTATATION DE RESULTATS
CONSULTATION TDS PROVENCE

Nous, soussignons :

- Mme BECHIKH Myriam, technicienne juriste au sein de la Société Agrume, mandatée pour l'organisation de la consultation ;
- Mesdames BAILLY Mélanie et DENIS Lynn, Monsieur CROS Alexandre, membres du bureau.

Certifions l'exactitude et la sincérité des résultats suivants :

Question posée	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Nombre de réponses « Projet XP »	Nombre de réponses « Projet Administration - arrêté 2002 »	Vote Blanc
Quel TDS souhaiteriez-vous voir appliquer à Provence pour l'été 2022 ?	78	74	44 (61,11% des suffrages valablement exprimés)	28 (38,89 % des suffrages valablement exprimés)	2

Ces résultats ont été constatés lors de la réunion de dépouillement du 29/04/2022.

Le présent PV est accompagné du rapport informatique de résultat faisant foi.

Comme il s'y était engagé, le SNCTA portera l'avis majoritaire exprimé par les contrôleurs lors du CT SNA-SSE du 4 mai 2022 : le TDS XP !